Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904057-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREAL-SOUS-MONTFORT

Nombre de membres	
Afférents	29
Présents	26
Votants	29

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril 2026 à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bréal-sous-Montfort dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey GRUEL, Maire,

Présents : Audrey GRUEL, Roland HERCOUET, Sylvie LEROY, Gérard BERRÉE, Stéphanie DUMAND, Dominique BOISSEL, Catherine ROBIN, Pascal MOISAN, Valérie BERRÉE, Nicolas VERON GRUAU, Joël TARDIF, Sophie CHAPRON, Antoine MAILLARD, Anaïs ANGÉ, Thierry THOMAS, Anne BRIONNE, Bruno BOURGEOIS, Véronique DUTAY, Anthony LEBORGNE, Sonia JEAN-MARIE, Alexandre LETERME, Céline AMELINE, Daniel GUERARD, Christophe CHEVALIER, Sabine ROULLET, Ludovic GARCIAS

Excusés ayant donné procuration : Chantal PERSAIS à Sophie CHAPRON, Sophie RICHARD à Anne BRIONNE, Thomas SANDER à Nicolas VERON GRUAU

Absents :

A été nommée secrétaire : Céline AMELINE

2026-0904-057 – Institution et Vie Politique : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès du Conseil d'Administration du Collège Françoise Elie situé sur la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le courriel en date du 11 septembre 2020 du secrétariat de direction du collège Françoise Elie souhaitant les noms des représentants « élus » pour l'installation du Conseil d'Administration du collège ;

Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il est composé notamment de membres de l'établissement et de représentants élus (des personnels de l'établissement, d'élèves et de parents d'élèves et de représentants communaux). Il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.

Le Conseil Municipal sera invité à procéder à la désignation d'un représentant communal titulaire et d'un représentant suppléant au sein du Conseil d'Administration du Collège.

Le Conseil Municipal est informé de la règle du vote à bulletin secret pour procéder aux nominations ou représentations sauf unanimité pour un vote à main levée.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500374-20260410-DCM20260904057-DE

Vu la proposition de Madame Valérie BERREE de se porter candidate comme représentant titulaire au conseil d'administration du collège Françoise Elie.

Vu la proposition de Madame Stéphanie DUMAND de se porter candidate comme représentant suppléant au conseil d'administration du collège Françoise Elie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide de de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder au vote et de procéder à un vote à main levée,
- Désigne Madame Valérie BERREE représentant titulaire et Madame Stéphanie DUMAND, représentant suppléant pour représenter la Commune au Conseil d'Administration du collège Françoise Elie située sur la Commune,
- Autorise Madame le Maire à transmettre les coordonnées des représentants désignés auprès de l'administration du collège.

Résultat du vote : Pour : 29 Contre : 0 – Abstention : 0

Le Maire
Audrey GRUEL

La Secrétaire de séance
Céline AMELINE